



Auch, le 24 mars 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Solidarité : le Département, chef de file de l'action sociale et des solidarités

L'Assemblée départementale, réunie ce vendredi 24 mars en séance, a adopté le nouveau Schéma Global des Solidarités pour la période 2023-2027.

À travers la réalisation d'un schéma unique des solidarités, le Département renforce son rôle de chef de file de l'action sociale et des solidarités.

Le nouveau Schéma Global des Solidarités rassemble les acteurs des politiques de la solidarité, est à l'écoute des besoins des Gersoises et des Gersois, et adapte la politique sociale du Département aux réalités et défis actuels.

Fort de ses missions consacrées à l'accompagnement des Gersoises et des Gersois dans les différentes étapes de leur vie, le Conseil Départemental, en lien avec ses partenaires, réévalue et met en cohérence son action, afin de pouvoir prendre en compte les parcours et mieux articuler les besoins sociaux.

Ce document a fait l'objet de plusieurs temps de travail, réunissant des centaines de participants, à chaque étape de l'élaboration: diagnostic préalable, concertation publique, ateliers, définition des axes et orientations stratégiques, priorisation des actions, etc. Le matériau recueilli est venu enrichir le diagnostic du territoire et a servi de guide pour identifier les axes stratégiques de la solidarité.

Ce document sera mis à la disposition des Gersoises et des Gersois sur le site internet gers.fr et dans l'ensemble des Maisons Départementales de la Solidarité.

Le Mot du Président

« Une large participation était incontournable pour réfléchir ensemble à ces ambitions. Ce nouveau Schéma Global des Solidarités, feuille de route de notre collectivité, nous conforte dans certains axes forts de notre politique et va nous permettre de répondre aux nouveaux enjeux sociaux. » - Philippe Dupouy, Président du Conseil Départemental

Le Mot de la Vice-Présidente

« 2023 est la première année de mise en œuvre des actions de ce schéma. Nous avons ainsi priorisé une vingtaine d'actions qui vont permettre de renforcer la place du Département comme chef de file de l'action sociale, augmenter les places en accueil de jour pour offrir du répit à ceux qui en ont besoin, mobiliser les MDS pour faciliter l'accès aux droits, mettre en œuvre des actions collectives ciblées pour les personnes en situation de précarité, etc. L'enfance est aussi une priorité, nous enclencherons donc en 2023 une réflexion sur les lieux de rupture pour les enfants placés. » - Charlette Boué, Vice-Présidente en charge de la solidarité, prévention et protection.